

Journal of international Mobility Moving for education, training and research

Appel à contributions n°8

Dossier thématique

De mobilités pré-professionnelles à l'étranger vers des mobilités professionnelles internationales ?
Enjeux, parcours et stratégies des divers acteurs

Appels à contributions permanents

Articles VARIA

Notes de lecture

Cas pratiques

Soumission des propositions jusqu'au **15 mai 2020**

Contact : revue@agence-erasmus.fr

Argumentaire

La revue pluridisciplinaire, à comité de lecture, *Journal of international Mobility*, éditée aux PUF et pilotée par l'Agence Erasmus+ France / Education & Formation, réunit des contributions scientifiques relatives à toutes les dimensions de la mobilité internationale dans le cadre de l'éducation et de la formation en Europe et dans le monde. Elle a notamment pour objectif d'aider à mieux comprendre les enjeux, les conditions et l'impact de la mobilité afin d'alimenter la réflexion des chercheurs et des décideurs politiques qui ont vocation à la soutenir.

L'Agence lance son huitième appel à contributions pour un numéro spécial, qui sera coordonné par Yamina Bettahar (Enseignante-chercheure à l'Université de Lorraine) et Aline Gohard-Radenkovic (Enseignante-chercheure à l'Université de Fribourg).

Le dossier thématique portera sur : « **De mobilités pré-professionnelles à l'étranger vers des mobilités professionnelles internationales ? Enjeux, parcours et stratégies des divers acteurs** »

Nous attendons également des articles **Varia** sur les mobilités internationales d'éducation et de formation en Europe et dans le monde. Ces propositions pourront s'inscrire dans plusieurs champs disciplinaires : sociologie, sciences de l'éducation, histoire, géographie, anthropologie, économie, didactique des langues, etc.

Deux autres sections sont également ouvertes à des propositions de contributions : des **notes de lecture** et une section consacrée à des **cas pratiques** (voir détails plus bas).

Dossier thématique

« **De mobilités pré-professionnelles à l'étranger vers des mobilités professionnelles internationales ? Enjeux, parcours et stratégies des divers acteurs** »

Yamina Bettahar (Université de Lorraine, France) et Aline Gohard-Radenkovic, (Université de Fribourg, Suisse)

Mots-clés : *mobilités internationales, pré-professionnelles, professionnelles, enjeux, parcours, stratégies, apports, écarts.*

Le phénomène de mobilité pré-professionnelle¹ au niveau international, sous forme de stages dans des entreprises ou des industries, est un phénomène relativement ancien (Caspard, 1998)² mais qui n'a suscité que peu de recherches (Tyurina, 2017). Or nous remarquons que c'est un type de mobilité qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Il concerne aussi bien les stages d'étude en cycle préparatoire ou en Master (dans les grandes écoles et les

¹ Il s'agit de périodes temporaires de formation ou de mise en situation en milieu professionnel ou de stages qui peuvent être effectuées au niveau de l'Union européenne ou à l'international. Durant ces périodes, l'étudiant met en pratique les connaissances acquises durant les études, acquiert une expérience et une connaissance pratique du travail quotidien, renforce ses compétences, linguistiques. La mobilité pré-professionnelle devrait également permettre à l'étudiant de diversifier son parcours « à la carte », d'acquérir une vision multiculturelle, de s'ouvrir aux enjeux transnationaux et de développer un réseau professionnel. Après l'obtention du diplôme universitaire ou d'un niveau équivalent, le diplômé devrait pouvoir s'inscrire dans une (des) mobilités professionnelle(s) circulaire(s). Mais les objectifs de ces séjours en immersion peuvent varier bien sûr d'un contexte à un autre.

² Voir Caspard, P. (1998). Les « changes » linguistiques d'adolescents. Une pratique éducative, XVIIIe-XIXe siècles. SIHFLES – document 21. Ces stages se déroulaient en immersion longue (pendant un an) dans une manufacture, chez un artisan, un commerçant où l'apprenti apprenait savoirs et savoir-faire professionnels dans la langue de la région voisine, soit en Suisse allemande, soit en Suisse francophone.

universités) que les séjours réalisés par les doctorants et postdoctorants au niveau international³ qui présentent un grand intérêt dans la mesure où ils devraient préparer ces publics à une mobilité professionnelle.

Sans remonter aux périodes fondatrices, nous constatons que les années 1980 marquent l'émergence de nouvelles formes de déplacements au niveau international et les années 1990 voient l'expansion sans précédent de nouveaux types de mobilités, soit des mobilités pré-professionnelles⁴ au sein des établissements d'enseignement supérieur mais aussi dans des organismes internationaux. Si, dans le cadre de la mondialisation, nous assistons toujours à des mobilités dites traditionnelles pour le travail, le séjour d'études à l'étranger, la fuite d'un cataclysme naturel ou la persécution politique, nous observons que se forment depuis les années 2000 de nouveaux types de mobilités individuelles qui vont de pair avec l'instauration de nouvelles politiques migratoires et l'affirmation de nouvelles logiques mobilitaires (Gohard-Radenkovic et Veillette, 2015 et 2016).

Les mobilités pré-professionnelles et les mobilités professionnelles transnationales font partie intégrante de ces nouvelles logiques.

Ces mobilités sont aujourd'hui traversées par les questions relatives à la nécessité d'une professionnalisation internationale qui consiste à adapter les sortants du système de formation supérieure aux différents types de compétences plurielles à mobiliser et d'une adaptation aux nouvelles situations de travail qui dépassent de nos jours le cadre national de pré-employabilité et d'employabilité. Dans cette perspective, un ensemble de besoins et de compétences est pointé par les milieux professionnels. Aussi ces mobilités apparaissent-elles aujourd'hui comme le « levier incontournable » du développement économique et comme « un accélérateur de carrières » tant au niveau national qu'international. Elles sont conçues comme des espaces par excellence de rencontres de personnes, de circulation de biens et de produits mais aussi d'échanges de savoirs et de savoir-faire, processus désignés par le terme de « professionnalisation » (Barbier, 2001, Brucy, 2013) et « d'interculturalisation » (Guerraoui, 2009). Dans ce sens, ces mobilités constituent un enjeu crucial pour l'action publique des gouvernants nationaux, européens et plus largement internationaux. Les entreprises, s'inscrivant dans un monde de plus en plus globalisé, le plus souvent expatriées voire délocalisées à l'étranger, en font l'une de leurs grandes préoccupations.

Selon Marc-Henry Soulet (2008), les spécialistes concernés par les migrations et mobilités ont constaté des phénomènes d'intensification et de diversification des déplacements sans précédent, démultipliés par les technologies virtuelles et par l'accélération des transports, renforcés par une « injonction à la mobilité » qui semble toucher toutes les couches de la société. Nous serions donc tous des candidats potentiels à la mobilité.

Les mobilités professionnelles n'ont pas non plus attiré beaucoup de chercheurs⁵. Quelques-uns se sont penchés à la fin des années 1990 et au début des années 2000, sur les mobilités professionnelles, comme Yanaprasart (2002, 2006, 2007) ou Stalder (2010), en s'attelant aux différentes dimensions sous-tendant l'immersion professionnelle à l'étranger ou la communication avec des interlocuteurs étrangers dans le cadre d'entreprises internationales. Ces chercheurs ont tâché d'identifier les enjeux, motivations, parcours, représentations, pratiques, stratégies, rapports à l'autre et à soi, etc., introduisant des problématiques interculturelles et sociolinguistiques dans des milieux d'entreprises et organismes internationaux de facto plurilingues et pluriculturels.

Face à la diversification des situations, un même constat est partagé : les parcours bipolaires entre ici et là-bas se raréfient et les mobilités premières universitaires entraînent des mobilités secondaires, tertiaires, etc. professionnelles. Pour décrire ce phénomène de pluripolarité, Zarate et Gohard-Radenkovic (2004) ont proposé, le terme de « grammaire de la complexité » dans l'analyse non plus de situations de mobilité au singulier ou de

³ Quelques rares études commencent à poindre dans ce domaine. Voir notamment les travaux de Bataille, P., Sautier, M. (2019), « Ce « qu'être postdoc » veut dire. Cheminements postdoctoraux en Suisse, circa 2010 », in Bettahar, Y. & Guthleben, D. (2019), Les circulations scientifiques depuis le début du XXe siècle : nouvelles perspectives d'étude, Cahier thématique *Philosophia Scientiæ*, 23 (3), novembre, pp. 3-34.

⁴ Nous reviendrons sur leur définition plus loin.

⁵ Il s'agit essentiellement d'économistes, sociologues, gestionnaires, directeurs des ressources humaines, statisticiens.

migrations massives, mais de « mobilités » au pluriel (Gohard-Radenkovic, 2007), rendant ainsi les frontières entre migrations, expatriations et mobilités, poreuses.

En outre, pour mieux appréhender cette complexification des itinéraires des individus et des groupes, deux concepts ont vu le jour : celui de « capital de mobilité » de Murphy-Lejeune (2003)⁶ comportant capitaux linguistiques et culturels antérieurs⁷, parcours de formation, profil psychologique, expériences de mobilité passées et présentes, compétences acquises dans cette mobilité (Eyebiyi, 2019), réinvestissement ou non de ces acquis, etc. ; et celui de « parcours » plutôt que celui de « trajectoires » (parcours trop prévisible d'un endroit à un autre), parce qu'il (re)trace au plus près ces itinéraires sous forme de « cartographies » tant symboliques et identitaires que géographiques et spatiales (Zarate et Gohard-Radenkovic, op. cit.).

Enfin, un autre concept opératoire s'est imposé, soit celui de « co-acteurs de la mobilité » (Gohard-Radenkovic, op.cit., 2007), souvent ignorés voire occultés. Ils sont pourtant à prendre en compte car ils participent de fait à ces mobilités. Ces co-acteurs sont en effet tous ceux qui ont à faire à ces publics mobiles dans le cadre de l'accueil, de l'accompagnement, du conseil, de la « gestion » des ressources, de l'insertion sociale (notamment par la langue), de l'installation, du passage, du départ et du retour, de l'information, de la formation, de la rémunération, de la protection, de la (ré)intégration scolaire, académique, professionnelle, etc.

Le rôle de ces co-acteurs est d'autant plus vital dans l'organisation de stages pré-professionnels.

Nous retrouvons cette même rareté des travaux s'intéressant aux mobilités à visées professionnalisantes⁸ des étudiants alors que ces pratiques de stages en immersion dans une entreprise ou industrie à l'étranger existaient déjà depuis le début du XX^e siècle (Bettahar, 2009, 2019 ; Bettahar et Guthleben, 2019). Mais c'est avec l'irruption récente du thème de la mobilité internationale et celui d'internationalisation du marché académique comme élément structurant des politiques d'enseignement supérieur, que la question des circulations scientifiques pour les jeunes chercheurs ou chercheurs confirmés devient alors incontournable et s'inscrit dans le temps long du processus d'insertion pré-professionnelle puis professionnelle. Ces nouveaux types de mobilités peuvent revêtir différentes formes et peuvent être abordées selon divers axes que ce soit dans le cadre des grandes étapes qui jalonnent le processus de socialisation, de formation, de l'apprentissage académique (cursus d'études, stage) ou lors d'emplois post-doctoraux ; car si l'on considère l'exemple des établissements d'enseignement supérieur français, il existe bien « une professionnalisation avant la professionnalisation » (Aghulon, Convert, Gugenheim et Jakubowski, 2012).

Ainsi bon nombre d'universités, en jouant sur la reconnaissance accordée à leurs diplômes, diversifient leur offre de formation (le plus souvent en anglais !) et recommandent fortement à leurs étudiants d'effectuer un stage à l'étranger, pour leur assurer une « valeur ajoutée » au moment de leur insertion professionnelle. Ces politiques de mobilité pré-professionnelle préconisées par les institutions européennes et par des organismes internationaux depuis la fin des années 90 et le début des années 2000⁹, auraient pour fonctions de préparer les jeunes générations (et futures élites) à une grande flexibilité et employabilité, au développement de leurs compétences et à

⁶ E. Murphy-Lejeune a créé la notion de « capital de mobilité », en s'appuyant sur la sociologie de Georg Simmel.

⁷ Voir l'article de Hugues Draelants et Magali Ballatore (2014) : <https://journals.openedition.org/rfp/4430> qui ont analysé selon un nouvel angle de vue les liens entre capitaux culturels, segmentation du système scolaire et internationalisation de la mobilité.

⁸ Le Ministère des Affaires étrangères français avait pris conscience dès la fin des années 80 de l'importance de la préparation de ces étudiants et jeunes chercheurs étrangers, candidats à la mobilité académique et pré-professionnelle, en leur attribuant des bourses et en envoyant dans les pays demandeurs de ces formations à visées professionnalisantes, des spécialistes formés en français sur des objectifs spécifiques (FOS) et en communication interculturelle dans les milieux internationaux. Voir Gohard- Radenkovic, A. (2002). Par ailleurs ces séjours pré-professionnels à l'étranger existent depuis longtemps pour les étudiants d'Amérique du nord et d'Europe du nord, et s'inscrivent dans une véritable tradition universitaire dont se sont d'ailleurs inspirés les programmes Erasmus+.

⁹ Concrétisées par les nouveaux dispositifs de gestion des ressources humaines.

l'élargissement de leurs réseaux, préfigurant ainsi leurs futures mobilités professionnelles dans des conditions qui seraient optimales.

Dans un grand nombre de secteurs (ex. sciences de l'ingénieur), les stages sont donc devenus une étape obligatoire (et incontournable) du parcours de formation, que ce soit sous la forme de stage ouvrier en cycle de préparation aux grandes écoles, en pré-apprentissage ou en fin de cycle universitaire (Master). Ce stage en entreprise permettrait à l'élève de découvrir le milieu de l'entreprise, en mettant en application ses propres savoir-faire et savoir-être capitalisés sur le plan théorique. L'apprentissage expérientiel de l'élève en entreprise internationale constituerait une bonne opportunité pour construire son capital social et professionnel, faire du réseautage et faciliterait son insertion professionnelle à la fin de ses études (Giret et Issehnane, 2012). Ces types de mobilités attirent également les chercheurs en début de carrière, encouragés par leurs institutions et les politiques académiques, à créer des accords interuniversitaires bilatéraux, des réseaux de collaboration scientifique internationale soutenus par des agences de financement de projets ou de programmes¹⁰.

La réalité incite toutefois à moins d'optimisme. Nous pouvons déjà constater le revers de la médaille de ces politiques de la « toute-mobilité » qui peut mener à des processus contraires, comme l'immobilisation des candidats à la mobilité (Gohard-Radenkovic, 2017). En effet la multiplication des contrats à durée déterminée devient une caractéristique significative des marchés académiques contemporains. Le cas français est emblématique si l'on considère que les travailleurs français sont les plus mobiles parmi les Européens. Mais cela vaut également pour d'autres pays comme l'Italie ou la Suisse où des études sont réalisées depuis quelques années sur cette thématique (Goastellec, 2016), à travers l'étude des emplois post-doctoraux (Bataille et Sautier, 2019). Depuis une vingtaine d'années, le nombre des chercheurs employés sur des contrats postdoctoraux a connu une augmentation très rapide dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche européens, voire nord-américains. Titulaires du doctorat et en quête d'emploi, les jeunes « postdocs » se déplacent dans d'autres pays européens ou ailleurs pour y occuper des emplois qu'ils n'ont pu trouver dans leur pays d'origine ou pour capitaliser une première expérience de mobilité internationale avant de trouver un emploi plus stable. Dans la réalité, force est de considérer avec d'autres que « cette multiplication de contrats postdoctoraux s'inscrit plus généralement dans un mouvement de « déstandardisation » des carrières académiques (Enders et Musselin, 2008).

Ces politiques de mobilité ne peuvent donc être dissociées d'un phénomène plus global, celui de la raréfaction des emplois stables offerts par les différentes structures et illustré par une multiplication des contrats à durée déterminée et plus globalement une précarisation des situations de ces jeunes. Les travaux cités ci-dessus consacrés à ces nouveaux acteurs montrent bien les parcours et leurs cheminements vers le marché de l'emploi. Ces écarts entre discours euphoriques de la mobilité et les réalités socio-économiques ont été notamment analysés par Ferreira (2015), Capuroscio, (2015), Keller-Gerber (2016), Bolzman et Guissé (2017a et 2017b), Olatuyo (2017), Bernela et Bertrand (2018), Guissé et Bolzman (2019)¹¹.

Nous invitons les contributeurs à aborder une voire plusieurs des problématiques évoquées ci-dessus dans le cadre de séjours d'immersion longue ou moyenne à travers des stages dans une entreprise, une industrie ou un laboratoire de recherche & développement, à caractère obligatoire dans des programmes de formation (Master, MBA, doctorat et post-doctorat), effectués dans le cadre d'Erasmus+, ou bien dans le cadre de conventions interuniversitaires ou encore dans celui de projets financés par des organismes scientifiques nationaux ou internationaux comme des centres ou instituts de recherche.

Comme nous avons affaire à des processus complexes et inédits, nous invitons les auteurs à définir ces mobilités pré-professionnelles, en les situant dans leur contexte avec ses enjeux politiques, sociaux, linguistiques, culturels,

¹⁰ Ex. Agence nationale de recherche (ANR) en France, Fondation européenne des sciences (FES), Erasmus-Mundus de l'UE ou Fonds national suisse (FNS).

¹¹ Voir le n°5 de JIM (2017) où les auteurs cités abordent plus spécifiquement les parcours du combattant d'étudiants diplômés à l'étranger, souhaitant rester dans leur pays d'études et s'insérer dans le tissu socio-économique local.

économiques, etc., à identifier les nouvelles dynamiques mobilitaires des acteurs et co-acteurs dans ces milieux professionnels que ces processus ont pu engendrer aux plans national, transfrontalier et international. Nous les incitons également à cerner les enjeux et les répercussions de ces mobilités sur le devenir professionnel des individus ainsi que l'impact et, ou le retour sur investissement (ou non) de ces mobilités au plan institutionnel ou bien organisationnel, plus largement sociétal et économique. Nous leur proposons d'investiguer les liens existant entre les mobilités pré-professionnelles et les mobilités professionnelles, les passages, les blocages, les allers et retours, les pertes et profits, les apports, les écarts, etc.

Pour pouvoir analyser la diversité des situations, enjeux, parcours, difficultés, stratégies, etc., les contributions sur le plan méthodologique pourront privilégier ou combiner les savoir-faire spécifiques à la discipline de rattachement des auteurs : approches quantitatives (enquête par questionnaires, statistiques, etc.) ou bien approches qualitatives (analyse textuelle ou discursive de documents réglementaires et législatifs, entretiens semi-directifs, ethnographie de la communication, récits de vie, etc.) ou encore approches hybrides ou multimodales croisant plusieurs démarches et angles de vue.

Bibliographie (uniquement des auteurs cités dans l'argumentaire)

Aghulon, C., Convert, B., Gugenheim, F. et Jakubowski, S. (2012) (dirs.). *La Professionnalisation pour une université*, Paris : L'Harmattan.

Bataille, P., Sautier, M. (2019). « Ce « qu'être postdoc » veut dire. Cheminements postdoctoraux en Suisse, circa 2010 », in Bettahar, Y. & Guthleben, D. (2019), « Les circulations scientifiques depuis le début du XXe siècle : nouvelles perspectives d'étude », Cahier thématique *Philosophia Scientiæ*, Cahier thématique 23 (3), novembre, pp. 3-34.

Barbier, J.-M. (2001). *La Formation des adultes : crise et recomposition*, coll. « Questions de recherche en éducation », Paris, INRP.

Bernela, B., Bertrand, I. (2018). « Faire carrière ici ou là. Les trajectoires d'accès à l'emploi des jeunes docteurs », *Géographie, économie, Société*, 4, Vol. 20, pp. 395-421.

Bettahar, Y. (dir.), (2019). *Les Circulations internationales étudiantes d'hier à aujourd'hui*, Nancy : PUN-MSH Lorraine.

Bettahar, Y. (2009). « La formation des élites techniques du Maghreb dans les écoles d'ingénieurs françaises depuis les années 1960. L'exemple des élèves marocains à l'ENSEM de Nancy », in Bettahar, Y. et Birck, F. (2009), *Étudiants étrangers en France. L'émergence de nouveaux pôles d'attraction au début du XXe siècle*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

Bettahar, Y. & Guthleben, D. (2019). « Les circulations scientifiques depuis le début du XXe siècle : nouvelles perspectives d'étude », *Philosophia Scientiæ*, 23-3, novembre 2019.

Bolzmann, C. et Guissé, I. (2017a). *Étudiants du Sud et internationalisation des hautes écoles : entre illusions et espoirs. Un parcours du combattant vers la qualification et l'emploi*, Institut d'Études sociales à Genève : Collection du Centre de recherche sociale t. 13, Format Kindle.

Bolzmann, C. et Guissé, I. (2017b). « Étudiants du « Sud » en Suisse romande : de la précarité lors des études aux risques de brain waste dans le cadre de la mobilité internationale », *Mobilités internationales : brain drain, brain gain ? Évolution des situations et des conceptions*, *Journal of International Mobility* 2017/1 (N° 5), pp. 133 à 156.

Brucy, G. (2013). « L'apprentissage ou... les apprentissages », *Revue française de pédagogie*, 2013/2, (n° 183), pp. 15-25.

Capuroscio, M. L. (2015). « Portrait d'un nouveau type de migrant au XXIème siècle. Parcours de trois jeunes femmes en Suisse : quand le pays d'études devient un pays d'immigration ou vice-versa », in Gohard-Radenkovic, A. et Veillette, J. (dir.), *De nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires ? Entre mobilités et immobilités des acteurs*, Cahiers internationaux de sociolinguistique, 2015/2 (Vol.8), pp. 181-200.

Caspard, P. (1998). Les « changes » linguistiques d'adolescents. Une pratique éducative, XVIIe-XIXe siècles. SIHFLES – document 21, pp. 111-129.

Draelants, H. et Ballatore, M. (2014). « Capital culturel et reproduction scolaire. Un bilan critique », *Revue française de pédagogie - Recherches en éducation* n° 186, pp. 115-142 : <https://journals.openedition.org/rfp/4430>

Enders, J., Musselin, C., 2008. “Back to the Future? The Academic Professions in the 21st Century”, in *Centre for Educational Research and Information, Higher Education to 2030*, 1, Paris: OECD, pp. 125-150

Eyebiyi, E.P. (2019). « Des pôles d'excellence dans les Suds ? Mobilités étudiantes et spécialisation des médecins béninois au Sénégal », in Bettahar, Y. (dir.), (2019), *Les circulations étudiantes internationales d'hier à aujourd'hui*, Nancy : PUN-MSH Lorraine.

Ferreira Da Silva, B. T. (2015). « Immigration de jeunes femmes brésiliennes en Guyane française. Entre catégorisations ethno-nationales et stratégies d'intégration dans les « espaces d'intégrabilité » de la société d'accueil », in Gohard-Radenkovic, A. et Veillette, J. (dir.), *De nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires ? Entre mobilités et immobilités des acteurs*, Cahiers internationaux de sociolinguistique, 2015/2 (Vol.8), pp.155-189.

Giret, J. F. et Issehnane, S. (2012). « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Revue française des sciences sociales – Formation Emploi*, 117 / janvier-mars, pp. 29-47.

Goastellec, G. (2016). « La mobilité internationale : une qualité des carrières et des marchés académiques en Europe ? », *Journal of international Mobility*, n°4, pp. 171-188.

Gohard-Radenkovic, A. (2002). « Quelles compétences pour le futur médiateur culturel en contexte professionnel international ? », *Revue du CERELC, Culture et communication en milieu professionnel interculturel*, dir. ISANI, S. Centre de recherche appliquée à l'enseignement des langues et des cultures, Uni Grenoble III, pp. 65-78.

Gohard-Radenkovic, A. (2007). « Comment analyser les processus identitaires dans la mobilité », *Igitur*, Roma3, Arnica Editrice, pp. 43-58.

Gohard-Radenkovic, A. (2017). « Contre-point. Quand la toute-mobilité peut devenir l'immobilisation des acteurs de la mobilité... et quand sociétés d'accueil et de départ produisent du « brain waste », *Journal of International Mobility* n°5, *Mobilités internationales : brain drain, brain gain ? Évolution des situations et des conceptions* (coord. par Gohard-Radenkovic A.), pp.157-176.

Gohard-Radenkovic, A. et Veillette, J. (dirs.) (2015 et 2016). *De nouveaux espaces dans de nouvelles logiques migratoires ? Entre mobilités et immobilités des acteurs*, Cahiers internationaux de sociolinguistique, 2015/2 (Vol.8) et 2016/1 (Vol. 9).

Guerraoui, Z. (2009). « De l'acculturation à l'interculturalisation : réflexions épistémologiques », *L'Autre* 2009/2 (Volume. 10), pp. 195-200.

Guissé, I. et Bolzman, C. (2019). « Mobilités des diplômés africains et latino-américains de Suisse : entre quête d'employabilité et risques de « brain waste », in Bettahar, Y. (dir.), *Les circulations étudiantes internationales d'hier à aujourd'hui*, Nancy : PUN-MSH Lorraine.

Keller-Gerber, A. (2016). D'étudiant étranger à travailleur étranger hautement qualifié en Suisse. « Être dit » dans la presse et « (se) dire » dans les récits d'établissement, Bern : Transversales / Peter Lang,

Murphy-Lejeune, E. (2003). L'Étudiant européen voyageur : Un nouvel étranger, Paris : Essais/Crédif

Olatuyo, A.O. (2017). "Money drain, the diaspora remittance issues and higher education in Nigeria", Journal of International Mobility n° 5, Mobilités internationales: brain drain, brain gain? Évolution des situations et des conceptions, pp.13-42.

Soulet, M.-H. (2008). « Contre-point », dans Chap. 3 Mobilités et parcours (coord. Par Gohard-Radenkovic et Murphy-Lejeune), in Zarate, G., Lévy, D. et Kramsch, C. (éds), Le Précis du plurilinguisme et du pluriculturalisme, Paris : Éditions des Archives contemporaines.

Stalder, P. (2010). Pratiques imaginées et images des pratiques plurilingues. Stratégies de communication dans les réunions en milieu professionnel international, Bern : Transversales / Peter Lang.

Tyurina, A. (2017). « Complexité des dynamiques professionnelles et individuelles de familles françaises en Russie », Journal of International Mobility n° 5, Mobilités internationales: brain drain, brain gain? Évolution des situations et des conceptions, pp.115-132.

Yanaprasart, P. (2002). Dimension socioculturelle dans la communication professionnelle. Le cas du contexte franco-thaï, Bern : Transversales / Peter Lang.

Yanaprasart, P. (2006). L'expatrié, un acteur social de la mobilité internationale. Cadres entre la Suisse et la France, Bern : Transversales / Peter Lang.

Yanaprasart, P. et Gohard-Radenkovic, A. (2007). « Le rôle des conjoints dans l'intégration socioprofessionnelle des expatriés », in Guenette, A-M., Giauque, D. et Sardas, J-C. (coord.) Comprendre et organiser : quels apports des SHS ? L'Harmattan, pp.197-208.

Zarate, G. et Gohard-Radenkovic, A. (dirs.), (2004). « Introduction : Identités cartographiées », Reconnaissance des compétences interculturelles: de la grille à la carte, Sèvres : Cahiers du CIEP.

Modalités de soumission des articles

Calendrier

Merci d'adresser vos contributions (textes complets) par courrier électronique (document Word) à revue@agence-erasmus.fr avant le **15 mai 2020**.

Chaque contribution sera examinée anonymement par deux membres du comité de lecture et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Date limite pour la soumission des contributions : 15 mai 2020

Retour aux auteurs : juillet 2020

Publication : décembre 2020

Format des contributions

Nombre de signes : **33 000 maximum**, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques de l'article.

Police : Times New Roman 12. Interligne : Multiple 1,15

Les propositions devront comporter :

- le nom et le prénom de l'auteur / des auteurs (seules les premières lettres du nom et prénom seront en majuscule),
- un titre explicite centré,
- un résumé dans la langue de rédaction (français, anglais, allemand, espagnol, italien) et sa traduction en anglais ou en français (1500 signes espaces compris environ)
- 3 à 5 mots-clés,
- une courte biographie de l'auteur dans la langue de rédaction et sa traduction en anglais,
- les références bibliographiques de l'article

Références bibliographiques et numériques :

Elles sont indiquées en fin d'article, l'ordre alphabétique est de mise.

Les notes

Elles apparaissent en bas de page à l'aide d'un renvoi en note de bas de page. Elles doivent être dactylographiées en police de caractère Times New Roman 10.

Les citations

Les citations (auteur ou extrait d'entretien) doivent être insérées dans le texte entre des guillemets.

Formatage

Le style italique sera utilisé pour marquer des expressions ou mots étrangers.

Documents iconographiques

Il est possible de joindre des documents iconographiques aux articles. Les images doivent être au format JPEG.

Appels à contributions permanents

La revue accueille également des contributions pour ses différentes rubriques, hors appel à contributions thématiques :

Rubrique Varia

Cette rubrique est destinée à des articles portant sur des thématiques diverses dans le champ des études des mobilités internationales d'éducation et de formation. Les contributions peuvent être issues de différentes disciplines : sociologie, économie, géographie, sciences de l'éducation, anthropologie, sémiologie, histoire, etc.

Format des contributions

33 000 signes maximum, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques de l'article.

L'article doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'examen des articles :

Merci d'envoyer vos articles complets à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Chaque contribution sera examinée anonymement par deux membres du comité scientifique et un retour sera communiqué à tous les auteurs. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : article accepté, article accepté avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, article rejeté. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner l'article revu d'une page expliquant les modifications apportées.

Si l'article est accepté, il s'intégrera dans le prochain numéro à paraître, selon les possibilités offertes par le calendrier de publication.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Rubrique « Cas pratiques »

La rubrique « Cas pratiques » est destinée à renforcer le lien entre la théorie et la pratique en accueillant des contributions émanant de professionnels experts dans le champ des mobilités d'éducation et de formation. Cette rubrique peut être alimentée par des présentations de cas pratiques, d'expérimentations pédagogiques, d'outils spécifiques, etc.

Format des contributions

33 000 signes maximum, incluant les notes, espaces, le résumé, les mots-clés et les références bibliographiques. La contribution doit être mise en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'examen des articles :

Merci d'envoyer vos articles complets à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Chaque contribution sera examinée anonymement par un membre du comité scientifique et un professionnel de l'Agence Erasmus+ France / Education Formation. Quatre réponses sont possibles suite à l'évaluation : contribution acceptée, contribution acceptée avec demande de modifications mineures, demande de modifications majeures, contribution rejetée. En cas de modifications majeures, il vous sera demandé d'accompagner la contribution revue d'une page expliquant les modifications apportées.

Si la contribution est acceptée, elle sera intégrée le prochain numéro à paraître, en fonction des possibilités offertes par le calendrier de publication.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.

Rubrique « Notes de lecture »

La rubrique « Notes de lecture » offre la possibilité au contributeur de présenter de manière synthétique et critique le contenu d'un ouvrage récent. Les notes doivent rendre compte de la contribution de l'ouvrage en mettant en évidence ses apports et ses limites. Il ne s'agit pas seulement de présenter un résumé du contenu, mais bien de proposer une analyse critique des orientations prises, de la problématisation du sujet, de la méthodologie adoptée et des résultats obtenus. Les notes doivent en outre s'attacher à mettre l'ouvrage en perspective avec la littérature existante et les thématiques traitées par le JIM.

Format des contributions :

10 000 signes maximum, espaces et notes de bas de page compris

Le texte doit être mis en forme selon les normes éditoriales de la revue.

Modalités de soumission et d'évaluation des contributions :

Vous pouvez faire parvenir vos contributions en continu à l'adresse suivante : revue@agence-erasmus.fr

Une évaluation de la note sera conduite à l'aveugle par un membre du comité scientifique de la revue. Le résultat de l'évaluation sera communiqué au plus vite à l'auteur. Si la contribution est acceptée, elle s'intégrera dans le prochain numéro à paraître.

Langues de rédaction acceptées : français, anglais, espagnol, italien et allemand.